

CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

0769-CPD-6002

Dans le cadre de la directive 89/106/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 décembre 1988, relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres concernant les produits de construction (Directive Produits de Construction – DPC), modifiée par la Directive 93/68/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 22. Juillet 1993, il a été établi que le produit de construction:

Bois lamellé collé

en conformité avec les spécifications données à la page 2

mis sur le marché par

Hüttemann Wismar GmbH & Co. KG

Am Torney 14

23970 Wismar

Allemagne

et fabriqué dans l'usine

Am Torney 14

23970 Wismar

Allemagne

est soumis par le fabricant à un contrôle de la production en usine ainsi qu'à des essais complémentaires d'échantillons prélevés dans l'usine selon un plan d'essais prescrit et que l'organisme notifié – Versuchsanstalt für Stahl, Holz und Steine - a réalisé les essais de type initiaux relatifs aux caractéristiques concernées du produit, l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine, et réalise la surveillance continue, l'évaluation et l'acceptation du contrôle de la production en usine.

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité et les caractéristiques du produit décrites dans l'annexe ZA de la norme

EN 14080:2005

furent appliquées et que le produit satisfait toutes les exigences prescrites.

Ce certificat fut délivré pour la première fois le 10. Décembre 2007 et demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique harmonisée de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative.

Karlsruhe, 18. Décembre 2009

Le directeur de l'organisme de certification



H. J. Blaß
Univ.-Prof. Dr.-Ing. H. J. Blaß

Produits de construction:

Bois lamellé collé

Domaine d'usage: Construction en bois (bâtiments, édifices, ponts).

Classe de résistance du bois lamellé collé: GL24, GL28, GL32, GL36

Caractéristiques mécaniques: Conformément à EN 1194

Classes de service: 1, 2, 3

Essences: Épicéa, sapin, pin

Adhésif: Mélamine-urée-formaldéhyde M.U.F.

Comportement au feu: D-s2, d0

Classe d'émission formaldéhyde: E1

Durabilité naturelle: 4